

## **Mémoire présenté dans le cadre de la consultation publique sur la révision de la loi sur le patrimoine culturel**

par la Société du patrimoine politique du Québec

La conservation et la mise en valeur des archives politiques sont des préoccupations relativement récentes au Québec. Le Québec qui est une des plus vieilles démocraties du monde a conservé peu de traces de son passé politique d'autant plus que plusieurs de ses parlements ont brûlé. Si nous avons symboliquement adopté une devise qui fonde l'identité collective sur la mémoire, nous n'avons pas collectivement accordé beaucoup d'attention et de ressources à la conservation des souvenirs matériels de cette histoire. Ainsi, il reste peu de chose des campagnes électorales passées, des thèmes et débats, des bannières, pancartes et objets promotionnels ainsi que des discours de nos hommes politiques, si ce n'est ce qu'en ont rapporté les journaux de l'époque.

Jusqu'aux années soixante, les débats de l'Assemblée législative n'étaient pas enregistrés et conservés. Cette lacune a heureusement été corrigée depuis 1964, année de l'établissement du Journal des débats. De plus, il a fallu un travail gigantesque pour reconstituer à partir des journaux les débats de 1867 aux années 1960, un élément essentiel de notre mémoire collective. Mais, même pour la période la plus récente, nous avons conservé peu de traces de l'activité politique en dehors de l'enceinte parlementaire, car personne n'a été chargé de faire la collecte des productions politiques.

Les partis politiques n'ont pas toujours été soucieux de la préservation de leurs propres archives. Soumis aux exigences d'un financement devenu populaire après 1976, ils orientaient leurs ressources vers l'action politique. Forcés de créer de l'espace pour

leurs actions courantes et les documents du jour, partagés entre la conscience historique et l'action militante, il leur arrivait jusqu'à très récemment de jeter du matériel faute d'espace public de conservation. De plus, les archives de partis qui ont échappé à la destruction ne sont pas accessibles au public parce que, dit-on, il s'agit d'un domaine

privé, qu'ils doivent préserver la confidentialité de certains documents ou des stratégies en cours et que, de toutes les façons, ils n'ont pas les moyens d'effectuer un classement rigoureux qui permettrait de retracer les documents pertinents, ni les ressources pour engager un archiviste qui pourrait trier ce qui doit être conservé, voir à l'intégrité des documents et préparer les instruments de recherche. Il est bien clair que les partis, s'ils sont encouragés dans la conservation de leurs archives et s'il bénéficient d'un lieu sûr et agréé de dépôt, pourront à leur tour sensibiliser les associations de comtés et de régions qui ont aussi des archives, souvent dispersées dans des sous-sols privés, archives témoignant pourtant de la vie politique des circonscriptions et des régions électorales et pouvant éclairer l'évolution des idéologies et programmes politiques à travers le temps.

Le but de la Société du patrimoine politique est de corriger ces lacunes en contribuant à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine politique du Québec. La notion de patrimoine recouvre une réalité polymorphe qui inclut à la fois des éléments matériels et intellectuels. Appliqué au domaine politique, le concept fait référence à l'accumulation des traces architecturales, picturales, sonores et écrites produites par les citoyens et par la classe politique dans les processus de décisions collectives. Dans l'esprit du public, cette notion est surtout associée aux lieux où se sont déroulés des événements marquants de notre histoire comme les édifices publics ou les résidences des dirigeants politiques, probablement parce qu'ils sont visibles, facilement repérables et accessibles. À cet égard, la société du patrimoine a créé, à l'instigation de Marcel Masse, un comité qui a pour mandat de mettre en valeur les maisons des premiers ministres québécois et de développer une politique de la commémoration, domaine où le Québec ne s'est pas encore illustré de façon significative et tangible. Un premier document d'une centaine de pages a déjà été produit qui répertorie ces lieux de mémoire. Afin d'éviter le

sort qui menace la maison de Louis Hyppolite Lafontaine, le Québec devrait adopter une politique de classement systématique des lieux de résidence principale de ses premiers ministres.

Mais ce sont les idées plutôt que la pierre qui constituent l'essence de la vie politique.

Les institutions sont fondées sur le socle de la pensée. Elles encadrent et abritent les débats qui président aux choix collectifs. Afin d'intégrer cette dimension intellectuelle du patrimoine politique dans une politique de commémoration et pour mettre en valeur notre histoire politique, la Société organise annuellement un colloque placé sous le titre « Les entretiens Pierre Bédard » afin de rappeler le souvenir du fondateur du journal *Le Canadien* et premier chef du Parti canadien, en fait le premier parti politique au Québec. Ces colloques permettent de faire revivre les contributions marquantes qui balisent notre histoire nationale. Ils réunissent des universitaires et des parlementaires qui ont à cœur la valorisation de l'histoire politique du Québec. C'est ainsi que des colloques ont pris en compte le Rapport Tremblay, l'Exposition universelle de 1967 et bientôt les modalités de la gouvernance en Nouvelle-France (septembre 2008)..

La Société se préoccupe aussi de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine politique. À cette fin, nous organisons régulièrement des séminaires qui rassemblent des professionnels des milieux archivistiques, universitaires et politiques, lesquels ont pour but de dresser l'état des lieux et d'identifier les actions prioritaires à entreprendre pour assurer la préservation des archives politiques. En relation avec l'Amicale des anciens parlementaires et l'Assemblée nationale, nous nous préoccupons du dépôt des archives non seulement des anciens ministres des diverses législatures mais aussi des anciens députés. Dorénavant, dès leur entrée en fonction, les élus sont sensibilisés à la conservation rationnelle de leur documents et en fin de mandat, volontaire ou forcé, leur attention est attirée sur le dépôt souhaitable de leurs archives en des lieux réservés à la conservation ainsi qu'à la consultation. Cette nouvelle attention

portée aux archives politiques a d'ailleurs créé un engorgement de tâches chez les archivistes des lieux d'accueil accrédités, ces personnes devant répondre à de plus grandes demandes de dépôt, à leur tri final ainsi qu'à leur évaluation pour des fins de fiscalité.

Pour assurer la pérennité, la mise en valeur et la diffusion des archives politiques québécoises, nous avons créé un portail qui a la mission de conserver sur support numérique les documents de toute forme produits par les acteurs politiques québécois. Cette initiative de la SPPQ permet de préserver et de rendre accessible l'histoire politique écrite et audiovisuelle québécoise en regroupant les documents audio, vidéo et écrits produits à des fins de prise de décisions collectives dans le cadre électif et délibératif. Le chercheur peut ainsi trouver sur un même site tous les produits de l'activité politique : les discours inauguraux, les discours des premiers ministres, les programmes politiques, les débats télévisés, les affiches politiques et les messages publicitaires télévisés. Cette collection couvre pour l'essentiel la période de 1960 à aujourd'hui. Il reste donc un vaste travail rétrospectif à faire pour collecter et transférer sur support numérique les productions discursives des périodes antérieures.

Cette volonté et ce souci de conservation de la mémoire politique doivent être soutenus par un effort collectif. On ne peut compter seulement sur la grande préoccupation de quelques protagonistes du patrimoine politique et se laver les mains pour le reste ! C'est pourquoi nous formulons quelques propositions de nature à mettre un cran d'arrêt à la déperdition des archives de l'action politique québécoise de tous les ordres du pouvoir.

## **Recommandations**

### **1- Élargir le concept de patrimoine**

Nous approuvons la refonte de la loi afin d'en élargir l'objet et d'y inclure le patrimoine immatériel. À notre avis cette notion doit englober non seulement le « patrimoine vivant » ou encore les paysages patrimoniaux, mais aussi les éléments du patrimoine discursif qui orientent les choix collectifs. Nous estimons qu'une grande partie de l'activité politique appartient au patrimoine culturel immatériel, car cette production participe activement à la construction de la représentation collective et de l'identité culturelle. À cet égard, nous jugeons essentiel pour l'histoire politique

québécoise de préserver non seulement la production politique textuelle, mais aussi la production audio-visuelle qui dans le passé a été négligée.

Si la loi doit être modernisée, cela implique qu'elle doit aussi tenir compte des lieux virtuels de préservation et de diffusion de la mémoire collective. L'immatériel doit aussi inclure les nouveaux supports que sont les sites Internet qui ouvrent de nouvelles possibilités de stockage et d'accessibilité à l'information. Une politique de soutien à la diffusion du patrimoine en ligne s'impose pour pérenniser ces nouvelles sources qui permettent un accès universel au patrimoine culturel d'une société.

## **2- Élaborer une politique de la commémoration**

Afin d'inciter les différents niveaux de gouvernement à commémorer les événements importants de l'histoire politique du Québec, nous proposons de publier annuellement un inventaire des commémorations qui devraient avoir lieu l'année suivante. Il s'agirait de répertorier les faits ayant eu une influence politique significative en adoptant comme règle de césure les multiples de 25 ans. Ainsi pour 2009, les années suivantes seraient retenues (1984, 1959, 1934, 1909). Dans le cas de 2009, par exemple, on peut penser à la mort de Maurice Duplessis (1959) qui fait basculer le Québec dans sa modernité. D'autres voudront profiter de 2009 pour se pencher sur ce moment charnière (1759) de la Guerre de Sept ans. C'est évidemment, aussi, le 70<sup>e</sup> anniversaire de la

déclaration de la deuxième guerre mondiale (1939) qui va marquer de manière importante le changement de l'ordre social québécois. Cette préoccupation de la commémoration politique peut influencer sur la commémoration littéraire puisque 2009 marque aussi le 130<sup>e</sup> anniversaire de la mort d'Octave Crémazie et la naissance d'Émile Nelligan (1879). Enfin, l'année 2009 marquera le 475<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé et le début officiel de la présence française en Amérique. Cette publication annuelle serait distribuée aux décideurs susceptibles d'organiser des activités commémoratives.

Cette politique de commémoration devrait aussi appuyer financièrement les organisations locales, municipales, régionales et nationales dans leur effort à souligner de manière tangible les événements et les personnalités de notre histoire locales, régionales

et nationales. À l'heure où les sociétés gestionnaires des cimetières au Québec font peu de cas des sépultures des personnalités locales (souvent des fondateurs d'une ville ou d'un village, ou d'une région) lorsqu'il n'y a plus de descendants, il nous apparaît des plus important qu'un volet de cette politique de commémoration affirme la volonté du gouvernement que tous les moyens soient mis en œuvre pour protéger, voir entretenir, les lieux de sépulture des hommes et des femmes qui ont marqué notre histoire.

### **3- Assurer un soutien logistique aux divers partis politiques.**

Pour éviter la disparition de tout un pan du patrimoine politique partisan, nous recommandons que les partis soient invités et même tenus de déposer leurs surplus d'archives dans des lieux consacrés à la mémoire publique, quitte à fixer un embargo sur la date de consultation publique et ainsi respecter la confidentialité jugée nécessaire. Par ailleurs, afin de favoriser la consultation des archives aux bureaux ou locaux des partis politiques, nous proposons qu'une aide fiscale ad hoc soit consentie aux partis qui pourront démontrer qu'un lieu de consultation y a été aménagé.

### **4- Soutien à l'archivage**

Nous souhaitons aussi de façon plus générale que le MCCCCF prévoit les fonds récurrents nécessaires pour augmenter, selon les besoins, le nombre de personnes

qualifiées pour les services de dons d'archives, de leur classement, de leur évaluation ainsi que de leur mise à disposition du public.

### **5- Mise en valeur du patrimoine politique bâti**

Qu'en conjonction avec la Commission de la capitale nationale, responsable de ce dossier, le MCCCCF contribue au financement annuel de l'identification et de la mise en valeur de la maison des anciens premiers ministres du Québec ainsi que des anciens sièges sociaux des partis politiques. Certaines de ces maisons pourraient servir de centre d'interprétation de la vie démocratique, soit au plan national, soit au plan local.

## **6- Créer un fond de soutien à la numérisation des archives papier**

Pour assurer l'accessibilité, la pérennité et la diversité des sources patrimoniales, nous proposons que le nouveau **Fonds renouvelable pour la protection du patrimoine culturel** soutienne des projets de mise en valeur du patrimoine par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication et qu'il injecte des crédits conséquents pour assurer la numérisation des archives papier.

Denis Monière  
Président de la Société du patrimoine politique du Québec  
André Gaulin  
Vice-président  
Marcel Masse  
Président émérite

Février 2008